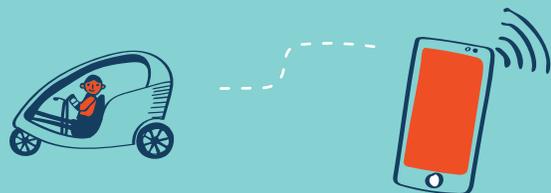


Pour contribuer à une meilleure offre
de mobilité en milieu rural

**LE DÉPARTEMENT
EST LÀ !**



CONTACT :
Geoffrey DENOYELLE
Direction générale adjointe
du Développement Territorial
Tél. 03 59 73 58 54
mobiliterurale@lenord.fr



APPEL À PROJETS
**Mobilités innovantes
en milieu rural**



Nord
le Département est là →

Nord
le Département est là →



«*Chef de file des solidarités humaines et territoriales, le Département du Nord poursuit son engagement aux côtés des territoires et de ses habitants. A travers cet appel à projets, il souhaite s'appuyer sur les communes, intercommunalités et associations, au plus près des habitants et de leurs difficultés, pour développer une offre de mobilité innovante, pertinente et connectée.*»

Patrick VALOIS

Vice-président du Département du Nord en charge de la Ruralité et de l'Environnement



Le Département propose d'accompagner financièrement les projets de mobilité innovants et durables destinés à :

- **permettre une mobilité plus inclusive** (garage solidaire, taxi solidaire, conseil en mobilité,...) ;
- **favoriser les usages partagés de la voiture** (solution de covoiturage, d'auto-stop sécurisé, mutualisation de véhicules,...) ;
- **déployer des solutions en faveur des modes doux** (ramassage scolaire non motorisé type vélobus ou hippobus, mise à disposition de flottes de vélos,...) ;
- **proposer des solutions de mobilité inversée** (services itinérants, distributeurs de produits locaux, espaces partagés type tiers-lieux ou coworking,...) ;
- **favoriser les mobilités transfrontalières.**

L'accompagnement financier concernera uniquement le volet investissement (les opérations d'aménagement de voirie sont exclues du présent appel à projets).

Pour favoriser l'émergence de solutions novatrices destinées à améliorer la mobilité des habitants des territoires ruraux, le Département du Nord lance un appel à projets «Mobilités innovantes en milieu rural».

Cet appel à projets s'adresse :

- aux communes, groupements de communes et Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI),
- aux associations dont le domaine d'action relève des champs de compétences départementales, notamment dans le domaine social,

pour des projets au profit des habitants de l'espace rural du Nord, tel que défini dans la délibération cadre du 1^{er} juin 2016.



L'appel à projets en 3 étapes



Les porteurs de projets consultent la fiche projet sur lenord.fr/mobilites-innovantes à partir du 15 juillet 2019 et retournent celle-ci dûment complétée avant le 15 octobre 2019 à mobiliterurale@lenord.fr

À partir du 16 octobre 2019, les services Départementaux procèdent à l'instruction technique et à l'évaluation des dossiers

L'assemblée départementale délibère sur les projets éligibles et retenus le **16 décembre 2019.**

